

## Commentaires CGT portant sur l'étude du livre 3 de la mutualité, Réalizations sanitaires et sociales

### ETUDE SUR LE LIVRE III

L'Observatoire Emplois et Métiers en Mutualité (OEMM) a lancé une nouvelle étude prospective sur les métiers du Livre III.

Cette étude, loin d'être consensuelle, fait apparaître de profondes lignes de fracture entre les employeurs et les organisations syndicales, en particulier la CGT.

Au moins a-t-elle le mérite de mettre à jour les contradictions des dirigeants mutualistes.

Premier point d'achoppement : est-il acceptable que les mutuelles du Livre II signent des partenariats avec les réseaux de santé privés, alors que beaucoup de centres de soins mutualistes peinent à trouver un équilibre financier ?

Le contexte est effectivement très difficile : les spécialités médicales jugées non rentables ont été abandonnées, des centres ont été fermés ou cédés au secteur privé.

De surcroît, les évolutions réglementaires n'ont rien arrangé. Certaines professions (monteur vendeur...) sont amenées à disparaître, les autres se complexifient.

Les compétences transverses mises en avant dans cette étude (sens relationnel, analyse des besoins...) ne couvrent qu'une part infime des compétences exigées pour l'exercice d'un métier du secteur sanitaire et social très souvent normé par une formation diplômante.

Ce choix tend à sous-estimer les spécificités propres à chaque profession. Il est à craindre que les passerelles métiers définies dans l'étude deviennent quasi illusoire, surtout dans un contexte où la formation professionnelle est mise à mal.

Ceci est d'autant plus regrettable que, dans certaines familles métiers, les conditions de travail se dégradent dans des proportions considérables et que la reconversion professionnelle devient prioritaire. L'exemple des aides-soignants qui travaillent en EHPAD est, à cet égard, l'un des plus marquants.

La définition de blocs de compétences axés exclusivement sur des savoir-faire (comportement, savoir être...) ne vise-t-elle pas à minimiser les compétences techniques qui sont la base des métiers du Livre II et du Livre III ?

Réduire un métier à un agglomérat de blocs de compétences interchangeable est un postulat revendiqué par les employeurs, qui espèrent contraindre les salariés à accepter des mutations avec un temps de formation forcément restreint.

Cette vision est totalement contraire au positionnement défendu par la CGT: pour nous, chaque métier a ses contraintes et ses caractéristiques propres. Si des passerelles peuvent être mises en place, c'est exclusivement grâce à une véritable politique de formation.

Au moins cette étude a-t-elle le mérite de mettre en avant toutes les spécificités des métiers du secteur sanitaire et social. Permettra-t-elle d'offrir aux salariés des perspectives de reconversion professionnelle dans un contexte serein ? Rien n'est moins sûr.